

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 14 décembre 2022 à 19 h 30.

**Sont présents** : Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Bob Pellerin, commissaire et vice-président substitut; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Barbara Barrasso, Vincent Cammisano, James Di Sano et Olivia Landry, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Nathalie Senecal, directrice du Service des ressources humaines par intérim; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Présente par visioconférence** : Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques.

**Invités** : John, Maria, Demitra, Nicko et Bobby Panagiotopoulos; et Adam Gordon, président du comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et ancien commissaire-parent pour le secondaire.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale. Le quorum est atteint.

**HEURE : 19 h 31**

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.*

*Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.*

La commissaire Anick Brunet intègre la séance.

**HEURE : 19 h 32**

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2022/12/14-CA-001 soit adopté sans modification.

**CC-221214-CA-0057**

**Adoptée à l'unanimité**

## 2.0 Reconnaissance

Le président informe le conseil que le 29 novembre 2022, il a eu l'honneur d'assister à l'inauguration de la salle sensorielle à l'école primaire Souvenir. L'aménagement de ce local spécial a été rendu possible grâce à la générosité de la famille Panagiotopoulos dont les enfants fréquentent l'école.

Il poursuit en expliquant qu'une salle sensorielle est un endroit sécurisant et thérapeutique doté d'une variété d'équipements conçus pour offrir une stimulation sensorielle personnalisée aux élèves ayant des besoins particuliers ou des habiletés de communication limitées. Les effets apaisants d'une telle salle les aident à se concentrer, ce qui leur permet d'être plus disposés à apprendre et à interagir avec d'autres.

Un enfant qui passe du temps dans une salle sensorielle voit une amélioration sur le plan du traitement sensoriel (stimuli visuels, auditifs et tactiles) ainsi que sur le plan de la motricité globale et de la motricité fine. Les pensées et les émotions négatives sont également mieux gérées.

Dans une telle salle, l'enfant est motivée à développer ses propres stratégies pour prévenir et désamorcer les crises, prendre mieux soin de lui, améliorer sa capacité de résilience et faciliter sa récupération.

Les parents ont rencontré la directrice de l'école primaire Souvenir au cours de l'année scolaire 2021-2022 pour discuter du projet qu'ils souhaitaient laisser en héritage au nom de leur fils (car il s'agit de sa dernière année au primaire), en reconnaissance de tout le soutien qu'il a reçu pendant qu'il fréquentait l'école, ainsi que pour le dévouement du personnel et la qualité des services.

L'aménagement d'une salle sensorielle a représenté un effort collectif entre l'école et la famille. L'école a aménagé la salle et la famille a fait don de l'équipement sensoriel. Pour M<sup>me</sup> Panagiotopoulos, le travail s'est fait avec cœur et elle y a consacré de nombreuses heures, de façon bénévole.

Le conseil est très reconnaissant de la générosité de la famille et souhaite saluer ce soir tous les membres pour leur générosité désintéressée envers les élèves de l'école primaire Souvenir.

Le président remet une plaque à la famille Panagiotopoulos. Celle-ci sera installée à l'extérieur de la salle sensorielle pour rendre hommage à leur générosité. Ce don bénéficiera à un grand nombre d'élèves, aujourd'hui et dans les années à venir.

M. Panagiotopoulos remercie le conseil au nom de sa famille en mentionnant que cela fut un plaisir de pouvoir redonner à l'école, car les élèves et le personnel ont démontré un tel soutien envers son fils.

Le président remercie les membres de la famille Panagiotopoulos pour leur présence ce soir.

Le président souhaite la bienvenue à Adam Gordon, président du comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et ancien commissaire-parent pour le secondaire, et mentionne que M. Gordon occupe le poste de président du comité de parents depuis 2018. Il a été élu commissaire-parent pour le secondaire en 2020 ainsi que vice-président du conseil des commissaires, et a occupé les deux postes jusqu'à cet automne.

M. Gordon a été invité à la séance de ce soir pour que le conseil puisse lui exprimer sa reconnaissance pour son engagement envers la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et pour toutes ses connaissances dont a profité le conseil.

Le président remercie M. Gordon au nom du conseil et lui remet un certificat de reconnaissance.

M. Gordon remercie le conseil pour cette reconnaissance et souhaite bonne chance à la nouvelle commissaire-parent pour le secondaire.

### 3.0 Approbation du procès-verbal – 23 novembre 2022

Approbation du  
procès-verbal  
23 novembre 2022

CC-221214-CA-0058

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 23 novembre 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé tel qu'il a été rédigé et soit exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

**Adoptée à l'unanimité**

### 4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions. Aucune question n'a été inscrite pour la première période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée aux points à l'ordre du jour.

### 5.0 Rapport du président

Le président souhaite à tous la bienvenue à la dernière séance de l'année 2022. Il indique qu'avant de présenter son rapport, il a des informations additionnelles à communiquer concernant l'article paru aujourd'hui dans le quotidien *Montreal Gazette* concernant les élèves devant présenter une déclaration d'admissibilité pour fréquenter un cégep anglophone. Comme le projet de loi 96 a été adopté, toute personne souhaitant fréquenter un cégep ou une école privée anglophone doit présenter une déclaration d'admissibilité.

Il indique que tout élève de 5<sup>e</sup> secondaire résidant actuellement dans les régions de Laval, des Laurentides ou de Lanaudière peut contacter la commission scolaire pour connaître les conditions requises pour obtenir une déclaration d'admissibilité. La date limite pour fournir une déclaration d'admissibilité est le 30 juin 2023. Vingt demandes ont été reçues à ce jour.

Il poursuit en présentant le rapport mensuel suivant :

- 29 novembre 2022 – A assisté à l'inauguration de la salle sensorielle à l'école primaire Souvenir en compagnie du commissaire Vincent Cammisano et du directeur général adjoint.
- 29 novembre 2022 – Une assemblée virtuelle publique a été tenue avec les familles et les employés des écoles primaires Franklin Hill, Joliette, Laurentia, Pierre-Elliott-Trudeau, Pinewood et Rawdon pour prendre connaissance du bassin d'alimentation proposé pour la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides.

Depuis l'assemblée publique, le ministère de l'Éducation (MEQ) a répondu à une lettre du conseil dans laquelle un financement additionnel était demandé pour la nouvelle école puisque la soumission conforme la plus basse reçue par la commission scolaire pour la construction de cette nouvelle école dépasse largement le montant approuvé et financé par le MEQ. Le MEQ appuie la construction de la nouvelle école mais refuse notre demande de financement additionnel en nous suggérant de lancer un nouvel appel d'offres. À titre de président, il a envoyé une lettre au ministère de l'Éducation, M. Bernard Drainville, en insistant sur le fait que les retards dans l'exécution des travaux auront des conséquences sur les écoles et les élèves concernés. Le premier ministre, le Parti libéral du Québec, les députés des régions des Laurentides et de Lanaudière, la sous-ministre de l'Éducation, et la sous-ministre adjointe à la gouvernance des infrastructures, ministère de l'Éducation, ont été mis en copie conforme de la lettre.

Tout comme le comité de parents, le conseil d'établissement de chaque école concernée a adopté une résolution appuyant la demande de financement additionnel faite par la commission scolaire.

- 2 décembre 2022 – A assisté à une réunion de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). Lors de cette rencontre :
  - Les membres ont été informés qu'une rencontre avec le ministre de l'Éducation avait eu lieu le 8 décembre 2022. Une mise à jour des sujets abordés sera présentée dans la nouvelle année.
  - Une lettre a été envoyée au nouveau ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise, M. Éric Girard, pour demander à le rencontrer.
  - On a réitéré l'importance de signer la lettre ouverte adressée au ministre de la Justice et procureur général du Canada, M. David Lametti. Cette lettre demande le retrait des références à la *Charte de la langue française* dans les changements proposés au projet de loi C-13 sur les langues officielles.
  - La campagne de financement en cours pour la contestation judiciaire de la loi 40.
  - Le colloque printanier de l'ACSAQ/AAESQ aura lieu au Manoir Saint-Sauveur les 17 et 18 mai 2023.

En terminant, il mentionne que les dernières années n'ont pas été faciles et remercie les élèves, les parents, les employés et les partenaires pour leur compréhension et leur soutien. Il remercie également les personnes qui assurent la direction de la commission scolaire, soit la directrice générale et le directeur général adjoint, pour leur soutien indéfectible au conseil.

#### Événements dans la communauté – commentaires des commissaires

- La commissaire Olivia Landry fait savoir que l'école secondaire de Rosemère tiendra son déjeuner communautaire annuel au profit de la Fondation Rêves d'enfants le vendredi 23 décembre prochain.
- Au nom du président et des membres du conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier, le commissaire James Di Sano souhaite à tous de joyeuses fêtes.
- Le commissaire Bob Pellerin a eu le plaisir d'être invité à une foire communautaire à l'école secondaire de Joliette. La foire a eu lieu la soirée de la rencontre parents-enseignants.

En réponse aux questions, le président apporte les précisions suivantes :

- Nous espérons qu'une réponse à la lettre additionnelle envoyée par la commission scolaire au MEQ nous parviendra prochainement.
- Un nouvel appel d'offres sera lancé en janvier 2023.
- Une visite de l'école primaire Laurentia a été organisée par la commissaire-parent Tara Anderson, qui est également présidente du conseil d'établissement de l'école. Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport et le président du comité de parents étaient également présents. Tout le monde a pu constater ce à quoi les élèves et le personnel sont confrontés chaque jour. Après la visite, il est apparu très évident que l'école n'a plus aucun espace, car les élèves travaillent dans les corridors, ce qui ne serait pas considéré comme acceptable par le MEQ.
- Les soumissions sont valides 45 jours après avoir été ouvertes. Lorsque le contrat n'est octroyé à aucun soumissionnaire, elles expirent et un nouvel appel d'offres doit être publié.
- Une invitation à visiter les écoles a été lancée au ministre de l'Éducation afin qu'il puisse constater à quel point la nouvelle école est nécessaire.
- La transmission au MEQ de photos de la vie quotidienne dans les écoles qui transféreront des élèves à la nouvelle école pourrait aider à sensibiliser le ministère à ce besoin urgent.

La commissaire Olivia Landry suggère qu'une lettre soit également envoyée à l'ancienne présidente de la commission scolaire, Jennifer Maccarone, car elle est membre du Parti libéral du Québec et la députée de Westmount–Saint-Louis.

#### 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente le rapport mensuel suivant :

Orientation n° 1 : Assurer la fidélisation des employés et leur offrir le soutien nécessaire

- Le 28 novembre 2022, le Service des ressources humaines a tenu un événement hybride. En tout, 17 gestionnaires potentiels, soit 13 gestionnaires internes et quatre externes, y ont assisté. Il y a eu des séances en petits groupes avec les gestionnaires en poste pour permettre aux gestionnaires potentiels de poser des questions. Un sondage a été envoyé après l'événement et les commentaires reçus ont été très positifs.
- La commission scolaire a mis à jour la section Carrières de son site Web pour permettre aux personnes de postuler plus facilement à un poste. On retrouve également dans cette section les six avantages de travailler pour la commission scolaire.

Orientation n° 3 : Offrir un environnement d'apprentissage et de travail favorisant la santé, la sécurité et le bien-être

- Des informations sur la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides se trouvent sur le site Web de la commission scolaire. La page sera mise à jour selon les nouvelles informations disponibles.

**Événements à venir**

- La préparation du nouveau plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 est en cours. La première étape, qui était un sondage des membres de la communauté, est terminée et les commentaires étudiés pour en extraire les sujets prioritaires à inclure dans le nouveau PEVR. Un gros merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage.
- La deuxième étape dans l'élaboration du PEVR sera une assemblée publique virtuelle. Celle-ci aura lieu le 25 janvier 2023.

La directrice générale souhaite à tout le monde une très belle période des fêtes.

**7.0 Affaires découlant du procès-verbal**

Aucun dossier n'est présenté.

**8.0 Décisions du conseil****8.1 Affaires juridiques et corporatives, et communications****8.1.1 Rapport annuel 2021-2022**

Rapport annuel  
2021-2022

**CC-221214-CA-0059**

ATTENDU QUE l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à chaque commission scolaire de produire un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus;

ATTENDU QU'un avis public sur la présentation de son rapport annuel a été donné conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont pris connaissance du rapport annuel 2021-2022 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à leur réunion du 7 décembre 2022 et ont émis leurs commentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le rapport annuel 2021-2022 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, tel qu'il apparaît au document n° CC- SWLSB-2022/12/14-CA-0002.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.1.2 Présentation publique du rapport annuel 2021-2022

Le président informe toutes les personnes présentes qu'en vertu de l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque commission scolaire et centre de services scolaire doit préparer un rapport annuel qui tient compte de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et des résultats obtenus grâce à celui-ci et qui compare ces résultats aux objectifs et cibles du MEQ. Alors que la pandémie était présente pendant une partie du PEVR actuel, ceci n'a pas empêché la commission scolaire d'atteindre des objectifs et des cibles. Il remercie encore une fois tous les membres de la communauté pour leur résilience et leur capacité à aborder les difficultés de front.

Le rapport annuel 2021-2022 sera affiché sur le site Web demain.

Il poursuit en présentant le *Mot du président* :

- Les élections scolaires qui devaient avoir lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2020 ont été reportées au 26 septembre 2021. L'élection visait seulement le poste de président, car tous les autres commissaires avaient été élus sans opposition. Une élection partielle dans la circonscription électorale n° 6 a eu lieu le 12 juin 2022 à la suite d'une démission.
- Création du comité central des élèves pour encourager la participation des élèves, non seulement dans la vie de leur école ou centre mais au conseil des commissaires.
- Acquisition d'un terrain pour une nouvelle école primaire à Saint-Lin-Laurentides. Une consultation publique aura lieu concernant le bassin d'alimentation. Si tout se passe comme prévu, la nouvelle école ouvrira ses portes à l'automne 2024.
- La maternelle 4 ans est un programme très populaire dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. En 2018-2109, il n'y avait que cinq classes. Toutes les écoles primaires offrent maintenant le programme, ce qui représente 45 classes. Ceci est une excellente nouvelle pour la communauté anglophone et l'effectif scolaire de la commission scolaire.
- Les taux de diplomation et de qualification sont à la hausse. À l'heure actuelle, le taux est de 88,1 %, ce qui classe notre commission scolaire au premier rang dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière et parmi les dix premières de la province. Ce taux témoigne des efforts et de la créativité déployés par tous les membres de la commission scolaire, car nos élèves demeurent motivés.
- La 2<sup>e</sup> conférence *Embracing Diversity* a eu lieu le 7 janvier 2022 pour les employés de la commission scolaire et le 18 janvier 2022 pour les familles. Plus de 100 familles y ont assisté.

La directrice des Services pédagogiques a présenté et passé en revue la section du rapport annuel portant sur les services pédagogiques.

#### Objectif n° 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

- Les résultats dans l'atteinte des cibles du MEQ démontrent les points suivants :
  - Il existe toujours un écart dans le taux de réussite des filles et celui des garçons, les garçons réussissant moins bien. Tout le monde travaille fort pour réduire cet écart.
  - Il faut réduire l'écart entre les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves réguliers.
  - Il faut réduire de moitié l'écart entre les élèves qui résident dans des régions dont l'indice de milieu socioéconomique est de 7 ou plus et ceux qui ne résident pas dans ces régions.
- Comment fonctionne une cohorte. Les données présentées ce soir sont basées sur la cohorte qui a commencé en 2013 et terminé en 2022. Malheureusement, les données concernant les résultats pour ce groupe ne seront pas disponibles pour deux ans encore, car une cohorte est toujours deux ans en arrière.
- Il n'existe aucune donnée non binaire.
- À l'échelle de la province, les filles surpassaient les garçons de 10,1 % lorsque la cohorte a commencé, mais les garçons se sont améliorés de 2,7 %, portant donc l'écart à 8,8 %, ce qui n'atteint pas le but de 6,1 % du MEQ. Ceci ne veut pas dire que les garçons ne réussissent pas bien. Seulement, les filles réussissent mieux.

- Les élèves EHDA (en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) sont ceux qui ont un plan d'intervention ou un code de difficulté. L'écart pour cette cohorte est très grand et il s'est rétréci, mais il n'a pas atteint le but fixé par le MEQ.
- Dans l'ensemble, la commission scolaire a dépassé ses cibles.

Objectif n° 2 : D'ici 2030, réduire à 10 % la proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public

- Il s'agit ici d'élèves qui ont redoublé au primaire.
- La commission scolaire n'est pas en faveur du redoublement. Les résultats de 2021 démontrent que la commission scolaire continue de maintenir des résultats sous sa cible de 5 %. La proportion d'élèves est actuellement de 3,3 %, ce qui indique un résultat bien supérieur au résultat à l'échelle provinciale.

Objectif n° 3 : D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)

- La commission scolaire a réussi à augmenter son taux de diplomation, qui était de 87,7 % en 2019, à 88,1 % en 2020, dépassant ainsi la cible de 88,0 % qui était fixée pour 2022.

Objectif n° 4 : D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, en langue d'enseignement, de la 6<sup>e</sup> année du primaire (2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle), dans le réseau public

- Il n'existe aucune donnée du ministère sur les compétences du programme English Language Arts (ELA) ou du programme Français, langue seconde.
- Depuis 2016, les résultats en ce qui concerne le programme ELA sont impressionnants, mais il n'existe aucune donnée récente en raison de la pandémie. Malgré tout, la commission scolaire a presque atteint sa cible de 92,5 %.
- Il y a eu une baisse en ce qui concerne le programme FLS, et nous devons poursuivre notre travail pour revenir à de meilleurs résultats.

La directrice des Services pédagogiques mentionne que les résultats pour la commission scolaire nous indiquent que les élèves réussissent bien, surtout lorsque nous comparons ces résultats aux résultats provinciaux.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport donne des informations sur la partie du rapport annuel portant sur les ressources matérielles.

Objectif n° 5 : D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments et le parc immobilier soient dans un état satisfaisant

- La commission scolaire travaille à améliorer l'infrastructure et elle a récemment investi la somme de 11 300 000,00 \$ dans onze de ses écoles et centres;
- Étant donné l'âge de certains immeubles, cet objectif peut s'avérer un défi, mais le Service des ressources matérielles et du transport travaille de façon diligente pour apporter le plus grand nombre possible d'améliorations;
- En 2022, le gouvernement a déployé le logiciel Gestion des infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (GIEES), qui remplace l'ancien système. Tous les immeubles de la commission scolaire ont été inspectés selon les nouveaux paramètres GIEES et les résultats sont en cours d'analyse.

Le directeur du Service des ressources financières présente l'énoncé de principe pour l'année scolaire 2021-2022 en faisant savoir que des revenus de 214 539 945,00 \$ ont été reçus comparativement à des dépenses de 208 055 753,00 \$, ce qui représente un excédent comptable de 6 484 192,00 \$. La commission scolaire doit demeurer prudente, car il est toujours nécessaire de répéter et d'isoler les revenus de l'année scolaire précédente. La commission scolaire a donc un déficit réel de 1 600 000,00 \$.

Le président remercie la directrice des Services pédagogiques et le directeur du Service des ressources matérielles et du transport pour leur présentation du rapport annuel 2021-2022.

Il poursuit en remerciant tous les employés de la commission scolaire pour leur résilience et leur professionnalisme tout au long de la pandémie en ajoutant que, peu importe le rôle joué par chacun au sein de la commission scolaire, chaque personne est appréciée.

Il remercie également les commissaires de soutenir, de façon continue, une éducation en anglais et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

En réponse à une question de la commissaire Donna Anber, la directrice des Services pédagogiques précise que les termes utilisés pour décrire les besoins particuliers perdent parfois leurs sens lorsqu'ils sont traduits du français à l'anglais et prennent une connotation « dure ». Il est à souhaiter que ces termes s'adoucissent avec le temps.

### 8.1.3 Entente – Service de Police de la Ville de Blainville

Entente

Service de Police  
de la Ville de Blainville

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170222-CA-0061, approuvant l'*Entente relative à l'intervention policière du Service de police de la Ville de Blainville dans les établissements d'enseignement de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* (l'Entente);

**CC-221214-CA-0060**

ATTENDU QUE l'Entente est arrivée à échéance et doit donc être révisée et renouvelée;

ATTENDU QU'une version révisée de l'Entente est maintenant prête et doit être signée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la version révisée de l'Entente conclue avec la Ville de Blainville, telle qu'elle apparaît au document n° CC-SWLSB-2022/12/14-CA-003;

ET QUE la direction générale de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soit autorisée à signer ladite Entente.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.2 Ressources financières

### 8.2.1 Élaboration du budget 2023-2024 – autorisation pour la tenue d'une consultation

Élaboration du budget  
2023-2024

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a entamé le processus d'élaboration du budget pour l'année scolaire 2023-2024;

Autorisation pour la tenue  
d'une consultation

ATTENDU QUE l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à une commission scolaire d'établir les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus;

**CC-221214-FR-0061**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a préparé son sondage de consultation sur le budget 2023-2024;

ATTENDU QUE ledit sondage a été présenté au comité d'audit le 7 décembre 2022 et au comité de répartition des ressources le 22 novembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité d'audit, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le sondage de consultation sur le budget, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2022/12/14-FR-001;

ET QUE la consultation commence le 14 décembre 2022 et se termine le 12 février 2023 avec les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et le comité consultatif EHDA.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.3 Ressources matérielles et transport

#### 8.3.1 Engagement d'un entrepreneur – Contrat à exécution sur demande – Travaux de systèmes intérieurs

Engagement d'un entrepreneur

Contrat à exécution sur demande

Travaux de systèmes intérieurs

**CC-221214-MR-0062**

ATTENDU QUE, conformément au *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, « un organisme public peut conclure un contrat à exécution sur demande avec un ou plusieurs entrepreneurs lorsque des besoins sont récurrents et que la valeur monétaire des travaux de construction, le rythme ou la fréquence de ceux-ci sont incertains »;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 22-209-09 concernant un contrat à exécution sur demande pour des travaux de systèmes intérieurs et l'ouverture, le 6 décembre 2022, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE l'appel d'offres a été divisé en trois lots régionaux (région est, région nord et région ouest) pour permettre à chaque soumissionnaire de faire une soumission sur un ou plusieurs lots;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat à exécution sur demande de trois ans (1 an + 2 périodes optionnelles d'un an chaque) pour des travaux de systèmes intérieurs, comme suit :

Lot	Rang (du prix le plus bas au plus élevé)	Nom de l'entrepreneur	Coût total pour 3 ans, avant les taxes	Coût total pour 3 ans, taxes nettes
1 – région est	1	Construction L. Morin inc.	115 650,00 \$	123 614,53 \$
	2	Francis Leblanc inc.	119 610,00 \$	127 847,24 \$
2 – région nord	1	Construction L. Morin inc.	217 850,00 \$	232 852,78 \$
	2	Francis Leblanc inc.	242 890,00 \$	259 617,23 \$
3 – région ouest	1	Construction L. Morin inc.	110 250,00 \$	117 842,64 \$
	2	Francis Leblanc inc.	119 610,00 \$	127 847,24 \$

QUE, conformément au *Règlement sur les contrats de construction des organismes publics*, les demandes d'exécution soient attribuées à l'entrepreneur ayant soumis le prix le plus bas, à moins que celui-ci ne puisse y donner suite, auquel cas l'autre entrepreneur sera sollicité en fonction de son rang respectif, comme indiqué dans le tableau ci-dessus;

QUE l'engagement de l'entrepreneur soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant ces contrats, y compris, sans s'y limiter, tous les bons de commande.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.4 SWL Foundation

### 8.4.1 Nomination à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Nomination à la Fondation  
Sir-Wilfrid-Laurier

CC-221214-CA-0063

ATTENDU QUE, conformément à la résolution n° CC-201217-CA-0059, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a désigné les commissaires Vincent Cammisano et James Di Sano pour siéger au conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier jusqu'à ce qu'ils soient remplacés;

ATTENDU QUE le conseil souhaite renouveler les désignations;

ATTENDU QUE les règlements de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier stipulent ce qui suit :

« Le conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif peut comprendre un représentant nommé par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour chacune des trois (3) régions, soit Laval, Lanaudière et les Laurentides, selon la définition qui est donnée à ces régions par le conseil des commissaires de ladite commission scolaire. »  
[traduction non officielle]

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la désignation d'Olivia Landry et James Di Sano, commissaires, et de Paolo Galati, président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, pour siéger au conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier;

QUE le mandat de ces représentants prenne fin le 31 juillet 2023;

ET QUE ces représentants demeurent en poste jusqu'à ce qu'ils soient remplacés.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.5 Ressources humaines

### 8.5.1 Nomination d'un cadre d'école – direction

Après avoir présenté la résolution, le commissaire Vincent Cammisano félicite M<sup>me</sup> Busnardo pour sa nomination et remercie la directrice actuelle pour ses années en poste à l'école et lui souhaite bonne chance à l'Académie Hillcrest.

Nomination d'un  
cadre d'école

Direction

CC-221214-HR-0064

ATTENDU QUE le poste de direction à l'école primaire John-F-Kennedy sera vacant le 25 janvier 2023;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école primaire John-F-Kennedy a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2° de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QU'une entrevue a été menée le 13 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction, en vigueur le 25 janvier 2023 :

ÉCOLE	DIRECTION
École primaire John-F-Kennedy	Sonia Busnardo

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M<sup>me</sup> Busnardo et mentionne que son expérience comme enseignante et comme gestionnaire lui servira bien dans son nouveau poste.

M<sup>me</sup> Busnardo remercie le comité de sélection et le conseil pour leur vote de confiance et ajoute qu'elle a hâte de travailler pour la communauté de l'école John-F-Kennedy.

La directrice générale offre ses meilleurs vœux de réussite à M<sup>me</sup> Busnardo. Elle ajoute qu'elle a une grande expérience et que la commission scolaire sera présente pour lui fournir le soutien nécessaire pendant la période de transition vers son nouveau rôle.

## **9.0 Points d'information**

### **9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Le commissaire James Di Sano fait savoir qu'il y aura un gala de la Saint-Valentin le 9 février 2023 et que toute l'information se trouve sur le site Web et la page Facebook de la Fondation.

## **9.2 Rapports des commissaires-parents**

### **9.2.1 Rapport du comité de parents**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

Au nom du comité de parents, la commissaire-parent Tara Anderson souhaite aux élèves, aux parents et aux employés une très belle période des fêtes et une bonne année.

### **9.2.2 Rapport du comité consultatif EHDA**

Aucun rapport n'est présenté.

## **9.3 Rapport de l'ACSAQ**

Aucun rapport n'est présenté.

## **9.4 Rapport du comité central des élèves**

Aucun rapport n'est présenté.

## **10.0 Période de questions**

En réponse à une question d'un membre du public visionnant la séance en ligne, la directrice des Services pédagogiques indique que les taux de réussite de 2020 reflètent ceux ayant obtenu un diplôme ou une qualification. La réduction de l'écart entre 2015 et 2020 peut s'expliquer de diverses façons, par exemple, l'augmentation des services aux élèves, un meilleur dépistage des élèves qui se retrouvent dans une plus large catégorie d'élèves ayant un plan d'intervention, qu'ils aient un code de difficulté ou non, la promotion du tutorat et du mentorat au secondaire, les cours d'été et les initiatives menées dans les écoles. Toutes ces raisons peuvent jouer un rôle dans l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

## **11.0 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

**12.0 Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse.

**13.0 Clôture**

Le président souhaite à tout le monde une période des fêtes remplie de beaux moments avec les proches, de la santé et du bonheur, et de belles réalisations dans la nouvelle année. Nous sommes impatients de voir ce que 2023 réserve à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 21 h 08**

**PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 22 février 2023**

---

**Anna Sollazzo, secrétaire générale**

---

**Paolo Galati, président**